

Réunion du 2 mai 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

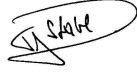
**N° CP/2011/305 - Administration générale - 5**  
**Avis du Conseil Général sur les projets de plans locaux d'urbanisme (PLU) arrêtés des communes de BOOTZHEIM, CLEEBOURG-BREMMELBACH, GOERSDORF-MITSCHDORF, HUNSPACH, INGOLSHEIM, KRAUTWILLER, MARMOUTIER, RANGEN, ROTT, SCHLEITHAL et WIWERSHEIM**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, émet un avis favorable :

- au projet de plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de la commune de BOOTZHEIM
- au projet de PLU arrêté de la commune de CLEEBOURG-BREMMELBACH, qui intègre les emplacements réservés n° 5 et 8 au bénéfice du Département
- au projet de PLU arrêté de la commune de GOERSDORF-MITSCHDORF
- au projet de PLU arrêté de la commune de HUNSPACH
- au projet de PLU arrêté de la commune d'INGOLSHEIM
- au projet de PLU arrêté de la commune de KRAUTWILLER
- au projet de PLU arrêté de la commune de MARMOUTIER, qui intègre l'emplacement réservé n° A10 au bénéfice du Département
- au projet de PLU arrêté de la commune de RANGEN
- au projet de PLU arrêté de la commune de ROTT
- au projet de PLU arrêté de la commune de SCHLEITHAL

- au projet de PLU arrêté de la commune de WIWERSHEIM, qui intègre les emplacements réservés n° 10, 11, 12 et 13 au bénéfice du Département.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110502-56799-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 13/05/11